



Message des transporteurs

La Région des PAYS DE LA LOIRE a souhaité que les entreprises en charge du transport des élèves du réseau ALEOP, distribuent à l'ensemble de leurs passagers collégiens un masque de protection afin de se protéger et de protéger les autres.

Dès lundi 18 mai 2020, les conducteurs feront la montée des élèves par la porte avant.

Lors de la montée dans le car, le conducteur les invitera à venir retirer un masque (dotation régionale).

Les masques seront disposés sur le couvercle de la boîte de protection individuelle côté fauteuil couloir de la 1ère banquette avant côté gauche.

Les masques étant TOUS identiques, il n'y a pas de choix possible.

Chaque élève devra ensuite aller s'asseoir en appliquant les règles de distanciation mises en place (les fauteuils côté couloir étant neutralisés, restent uniquement les places côté fenêtre pour utilisation).

Les élèves seront invités à utiliser en premier les places du fond, puis celles revenant vers le conducteur.

Le car restera à l'arrêt et ne repartira que lorsque la distribution sera terminée et quand TOUS les élèves seront assis avec leurs masques et attachés.

D'une manière générale, le conducteur rappellera aux élèves l'obligation du port du masque dans les transports, dès la montée et sur la totalité du trajet.

La distribution se répétera sur les deux semaines prévues (18 mai et 25 mai)

Merci de rappeler aux élèves que les masques pour les collégiens sont obligatoires dans les cars ; un seul masque sera donné par la Région, réutilisable et lavable...